

L'outil de dépistage en quatre points FAST : Un outil d'évaluation des risques de violence dans les familles intégrant les différences culturelles

© 2023 Mohammed Baobaid, Ph. D.

Document révisé par Barb MacQuarrie, Ontario
Publication partagée avec le Conseil multiculturel
du Nouveau-Brunswick

À PROPOS DE JESUISVISIBLE NB

JeSuisVisible NB vise à mettre en œuvre des programmes et des services adaptés sur le plan interculturel à l'intention des femmes sans statut, réfugiées et immigrantes (SSRI) qui vivent des situations de violence conjugale et entre partenaires intimes (VCPI) et à accroître l'accès de ces femmes aux services de soutien offerts par la province.

Les expériences déchirantes de violence conjugale ou entre partenaires intimes (VCPI) que vivent en silence de nombreuses femmes sans statut, réfugiées et immigrantes (SSRI) nous concernent tous. Alors que nous nous efforçons de bâtir une communauté inclusive au Nouveau-Brunswick, il est essentiel d'appuyer de manière concertée les voix et la douleur silencieuse de ces femmes SSRI. Si les femmes de partout dans la province qui sont aux prises avec des problèmes de VCPI font face à des barrières systémiques pour accéder aux services, les femmes SSRI sont confrontées à des obstacles encore plus importants en raison des différences linguistiques et culturelles, des traditions et normes qui leur sont propres. Ces barrières supplémentaires se traduisent par des obstacles accablants pour les femmes SSRI qui vivent de la VCPI.

Pour aider à remédier à ces problèmes, le projet JeSuisVisible NB du CMNB travaille avec les organismes de services de première ligne afin de mettre au point des stratégies et des outils interculturels conçus pour mieux soutenir les femmes SSRI aux prises avec la VCPI.

Objectifs de JeSuisVisible NB

JeSuisVisible NB se concentre sur l'élaboration de capacités, d'outils et de ressources adaptées sur le plan interculturel, ainsi que sur l'élaboration de formations afin que les fournisseurs de services aux victimes de VCPI puissent mieux répondre aux besoins des femmes SSRI.

Au nombre des activités du projet, notons :

- Mener des évaluations des besoins pour surmonter les obstacles à l'égalité pour les femmes de la diversité.
- Élaborer et mettre en œuvre des stratégies axées sur la prévention pour appuyer le féminisme intersectionnel et l'égalité des genres.
- Élaborer une formation approfondie pour le personnel sur la communication interculturelle, y compris développer des boîtes à outils pour les travailleurs et travailleuses de première ligne.
- Élaborer des ressources appropriées et des stratégies de sensibilisation dans le but d'appuyer les fournisseurs de services aux victimes de VCPI qui interviennent auprès des femmes SSRI afin d'améliorer les communications et la prise de contact.
- Élaborer une carte de cheminement personnel pour les femmes SSRI afin de les aider à mieux comprendre les services de soutien offerts aux victimes de VCPI au Nouveau-Brunswick.

Conception de l'Outil de dépistage en quatre points (FAST)

Cet outil a été élaboré par Mohammed Baobaid (Ph. D.) en 2007. Depuis ce temps, le personnel de l'équipe clinique du *Muslim Resource Centre for Social Support and Integration* l'utilise auprès d'une clientèle qui a subi des violences familiales ou qui risquent d'en subir à l'avenir. Des spécialistes sur le terrain et des experts en dépistage des risques ont en rétroaction fait part de leurs commentaires sur cet outil au cours des ans où il a été utilisé et il a été périodiquement mis à jour. Plus récemment, Barb MacQuarrie a revu et corrigé le contenu de cet outil.

Avis relatif à la propriété intellectuelle

Tous droits réservés. Le contenu de ce guide ne peut être utilisé à des fins commerciales. Cet ouvrage a fait l'objet d'un partage et a obtenu l'autorisation d'être utilisé par les participant.e.s du projet JeSuisVisible. Veuillez communiquer avec Mohammed Baobaid par courriel à mboabaid@mrcssi.com afin d'obtenir la permission de l'utiliser hors du cadre du projet JeSuisVisible.

Western  Centre de recherche et d'éducation sur la violence contre les femmes et les enfants

NEW BRUNSWICK
MULTICULTURAL
COUNCIL



CONSEIL
MULTICULTUREL DU
NOUVEAU-BRUNSWICK



Women and Gender
Equality Canada

Femmes et Égalité
des genres Canada



CCIR
CENTRE FOR CULTURALLY
INTEGRATED RESPONSES

TABLE DES MATIÈRES

À PROPOS DE JESUISVISIBLE NB.....	1
Objectifs de JeSuisVisible NB	2
Conception de l'Outil de dépistage en quatre points FAST	3
Avis relatif à la propriété intellectuelle	3
PRÉAMBULE	6
CHAPITRE 1 : LE CONTEXTE	8
Comprendre le contexte de la violence familiale dans les communautés immigrantes collectivistes	8
Cultures collectivistes et individualistes.....	8
Défis du travail d'intervention auprès des nouveaux arrivants et des femmes et des filles vivant de la violence familiale.....	8
CHAPITRE 2 : À PROPOS DE FAST.....	10
Description	10
Format.....	10
Mise en œuvre	10
Limites.....	10
CHAPITRE 3 : PRINCIPAUX DOMAINES DE FAST.....	11
Section (1) : Expériences universelles.....	11
Section (2) : Expériences de migration	12
Expériences avant la migration	12
Le ou les pays de transit.....	13
Expériences post-migratoires.....	13
Section (3) : Contexte ethnoculturel	13
Section (4) : Croyances religieuses et confessionnelles	14
Démarche et enjeux en général.....	14
CHAPITRE 4 : MISE EN ŒUVRE DE FAST AU MOYEN D'UNE ÉTUDE DE CAS	15
Comment utiliser l'outil d'évaluation FAST	15
Étape (1) : Informations de base	15
Étape (2) : Identifier les facteurs de risque	15

Étape (3) : Un aperçu des facteurs qui s'additionnent	15
Une étude de cas.....	16
Informations sur le contexte d'Omar et de Noor	17
Grille d'analyse de l'outil de dépistage en quatre points (FAST).....	19
Instructions	19
Informations sur le cas.....	19
Informations de base : Données démographiques, problèmes se présentant, statut d'immigrant, etc. (tiré du formulaire)	19
Facteurs de risque.....	20
Section 1 : Expériences universelles	20
Section 2 : Expériences migratoires.....	22
Section 3: Contexte ethnoculturel	24
Section 4: Croyances religieuses et foi	26
Sommaire et conclusions	27
Plan d'intervention.....	29
Références	30
Annexe A : Composantes de FAST.....	31

PRÉAMBULE

Afin de mieux identifier les risques de violence familiale dans les communautés des nouveaux arrivants et des personnes immigrantes, nous devons savoir que les femmes de ces communautés sont confrontées à des défis uniques lorsqu'elles tentent de trouver un équilibre entre leurs droits individuels et les rôles qu'on attend d'elles au sein de leurs communautés collectivistes, y compris leurs familles. La foi, les normes culturelles et les expériences migratoires jouent un rôle important dans la manière dont les femmes prennent des décisions et dans les raisons qui les poussent à le faire. Les sociétés collectivistes impliquent des obligations envers la famille élargie et la communauté au sens large, ainsi que l'attente que les besoins personnels soient subordonnés à ceux de la collectivité. Les femmes, par exemple, sont censées maintenir l'harmonie pour préserver le statut et la réputation de la famille et faire preuve de patience face aux violences conjugales. Elles se tournent souvent vers leur famille élargie pour obtenir de l'aide et risquent d'être ostracisées si elles demandent de l'aide à des organismes ou à des ressources de soutien à l'extérieur de leur famille. La famille élargie à l'étranger est toujours considérée comme faisant partie du réseau familial. Il est essentiel que toute personne qui soutient et fournit des services aux femmes victimes de violences comprenne que, dans ce contexte, ces femmes essaient de naviguer entre deux systèmes différents : le système individualiste qui protège leurs droits individuels et le système collectiviste auquel elles appartiennent et auquel elles veulent rester attachées.

Ce cadre a été élaboré pour mieux identifier le risque de violence familiale, en particulier si la violence en est à ses débuts et que le risque n'est pas imminent. Il convient de noter que ce n'est pas nécessairement l'expérience de toutes les femmes immigrées ou nouvellement arrivées au pays. Les femmes immigrées viennent d'horizons culturels différents et ont des expériences de vie différentes. Mais elle est valable pour de nombreuses femmes immigrées, en particulier celles qui sont isolées en raison des liens étroits qu'elles entretiennent avec leur communauté d'origine.

Ce guide a pour but d'aider les fournisseurs de services à élaborer des évaluations des risques efficaces et culturellement intégrées qui peuvent guider les interventions face à la violence familiale, y compris la violence « fondée sur l'honneur » et les mariages forcés, dans des contextes culturels collectivistes. Cet outil commence par examiner les complexités associées à la violence familiale dans des communautés immigrées qui adoptent une perspective collectiviste tout en vivant dans une société individualiste. Les principales différences entre les communautés collectivistes et individualistes sont expliquées en ce qui a trait à la dynamique familiale et les relations hommes-femmes. Les défis auxquels sont confrontés les Néo-Canadiens et les femmes immigrées confrontées à la violence familiale sont passés en revue, de même que les défis auxquels sont confrontées les agences traditionnelles pour rejoindre les victimes de violence familiale et répondre efficacement à leurs besoins. Le guide aborde également les principaux aspects qui influencent le risque de violence familiale. L'accent sera mis sur l'Outil de dépistage en quatre point FAST. Cet outil de dépistage est un outil d'évaluation et de gestion des risques de violence familiale dans les communautés collectivistes. Cet outil a été créé par Mohammed Baobaid (Ph. D.) en 2007.

FAST se concentre sur les dynamiques propres aux communautés collectivistes et immigrées qui peuvent avoir des répercussions sur le bien-être et la sécurité des familles, et notamment : les expériences universelles, les expériences migratoires, les antécédents ethnoculturels et les croyances religieuses et confessionnelles. Cette étude de la dynamique familiale et des influences provenant de l'extérieur commence par mettre en évidence les risques pour la sécurité des femmes et de leurs enfants, ainsi que les ressources et les mesures de soutien éventuels pour assurer la sécurité au sein des familles et des communautés collectivistes. FAST est également utilisé pour identifier les partenaires clés pouvant contribuer aux interventions et les enjeux spécifiques qui doivent être abordés par une équipe d'organisations coordonnées. FAST peut être utilisé seul ou en conjonction avec des outils standardisés et procéduraux couramment utilisés par les fournisseurs de services traditionnels lors de l'évaluation des risques de violence familiale. Notre objectif est de fournir un outil d'évaluation des risques adapté culturellement qui aidera à développer une stratégie d'intervention adaptée afin de gérer ces risques et planifier la sécurité des familles.

CHAPITRE 1 : LE CONTEXTE

Comprendre le contexte de la violence familiale dans les communautés immigrantes collectivistes

Cette section aborde les complexités associées à la violence familiale dans les communautés de nouveaux arrivants et d'immigrants ancrées dans une culture collectiviste tout en vivant au sein de la culture individualiste dominante. La compréhension de ces complexités permettra de mieux comprendre le contexte culturel de la violence familiale, la nature dynamique des risques et les implications de ces facteurs pour la sécurité des femmes et de leurs enfants.

Le continuum des cultures collectivistes et individualistes sera examiné, ainsi que leurs valeurs et croyances inhérentes. Ensuite, les facteurs qui affectent les familles qui émigrent au Canada à partir de sociétés collectivistes et de zones de conflit ou de catastrophe seront étudiés.

Cultures collectivistes et individualistes

Les populations nord-américaines défendent des perspectives eurocentriques se caractérisant par leur nature individualiste. Ces cultures encouragent l'indépendance, l'unicité, l'autonomie et les objectifs personnels (Baobaid et Ashbourne, 2016). Dans ce contexte culturel, les familles fonctionnent selon le paradigme de la famille nucléaire, les parents et les enfants interagissant séparément de leur famille élargie. Les enfants sont encouragés à penser et à prendre des décisions de manière indépendante. Si les sociétés individualistes accordent une grande importance à l'autonomie et à l'individualisation par rapport à la famille d'origine, les sociétés collectivistes mettent davantage l'accent sur l'interdépendance, l'obligation envers le groupe et la réputation sociale. Le collectivisme fait référence à l'allégeance principale à la famille élargie, à la tribu, à la caste, au groupe ethnique ou à la nation. Pour les membres des communautés collectivistes, l'intérêt général de la collectivité l'emporte sur l'intérêt personnel, ou du moins a le même poids. La famille entière, et par extension la communauté collective se préoccupent de la réputation et de la situation sociale des individus. La réputation de la famille et de la collectivité dépend du comportement de ses membres (Haj-Yahia, M. et Sadan, E. 2008).ⁱ

Défis du travail d'intervention auprès des nouveaux arrivants et des femmes et des filles vivant de la violence familiale

Un des principaux défis auxquels sont confrontés les services traditionnels lorsqu'ils travaillent avec des familles de nouveaux arrivants et d'immigrants victimes de violence familiale est leur utilisation d'un modèle d'intervention traditionnellement individualiste (Baobaid, 2015). Ce modèle d'intervention ne s'aligne pas sur les valeurs des cultures collectivistes et manque d'approches pouvant être utilisées efficacement avec les personnes et les familles de ces communautés.

La protection des valeurs culturelles et religieuses est très importante pour les familles qui ont un système de croyances collectiviste. Ces familles ont leurs propres règles et mécanismes de responsabilité. D'un autre côté, les services traditionnels s'attachent à protéger les individus de tout préjudice qu'ils et elles pourraient subir, y compris de la part de membres de leur famille. Les deux systèmes de croyances ont donc des concepts de protection et de sécurité qui s'opposent. D'un point de vue collectiviste, cette protection signifie souvent de protéger la

famille en tant qu'unité et la défense des croyances religieuses et culturelles de la famille. Dans ce cas, chaque individu d'une famille collectiviste joue un rôle dans le maintien de l'unité de la famille. D'autre part, les services canadiens traditionnels sont basés sur la protection des droits individuels qui surpassent ceux de la famille. Cette approche ne tient pas compte de l'importance des relations et de la dynamique entre les membres de la famille et entre la famille et la communauté. Cette différence d'approche est évidente dans les cas de conflits entre enfants et parents. Dans de nombreux contextes culturels, les châtiments corporels sont un moyen acceptable de discipliner les enfants et de s'assurer qu'ils se comportent conformément aux normes religieuses et culturelles. Les familles soumises à des valeurs contradictoires en ce qui concerne l'acceptabilité des châtiments corporels peuvent s'isoler pour garder le secret. L'isolement et le secret peuvent accroître les risques de violence familiale.

Les systèmes familiaux collectivistes sont souvent protégés par le secret; par conséquent, les prestataires de services traditionnels ne sont pas conscients des premiers indicateurs de violence familiale au sein de ces familles. À moins qu'il n'y ait un incident grave de violence familiale, il est difficile d'identifier les personnes qui risquent d'être victimes de violence familiale ou celles qui le sont déjà. L'objectif principal d'une approche intégrée et adaptée à la culture est de promouvoir et de maintenir la sécurité des familles, en assurant la sécurité des femmes et des enfants tout en respectant les valeurs fondamentales de leurs familles. Pour ce faire, il est impératif de réexaminer les stratégies d'intervention traditionnelles qui répondent à la violence familiale au sein des communautés collectivistes. Pour avoir accès aux familles qui subissent ou risquent de subir des violences familiales, il faut établir des relations de confiance avec les communautés culturelles collectivistes et s'engager dans un processus de collaboration visant à trouver des solutions face à la violence qui tiennent compte des spécificités culturelles.

La foi, les normes culturelles et l'expérience migratoire jouent un rôle important dans la manière dont les femmes prennent des décisions concernant la violence familiale. Les normes culturelles collectivistes exigent des femmes qu'elles maintiennent l'harmonie afin de préserver le statut et la réputation de la famille. On attend d'elles qu'elles soient patientes face à la violence conjugale. Elles se tournent souvent vers leur famille élargie pour obtenir de l'aide et s'exposent à l'ostracisme si elles demandent l'aide d'organismes ou de soutiens extérieurs à leur famille. Leur famille comprend la famille élargie à l'étranger. Il est essentiel que toute personne qui soutient et fournit des services aux femmes victimes de violence comprenne que, dans ce contexte, les femmes tentent de naviguer entre deux systèmes différents : le système individualiste dominant qui protège leurs droits individuels et le système collectiviste auquel elles appartiennent et auquel elles veulent rester attachées. Ce cadre permettra de mieux identifier le risque de violence familiale, en particulier si la violence en est à ses débuts et que le risque n'est pas imminent.

CHAPITRE 2 : À PROPOS DE FAST

Description

L'outil de dépistage en quatre points FAST (*Four Aspects Screening Tool*)

L'outil de dépistage en quatre points FAST est un outil destiné à guider l'évaluation et la gestion du risque de violence familiale dans les communautés collectivistes. Cet outil a été créé par Mohammed Baobaid en 2007. L'outil est multidimensionnel et peut être utilisé seul ou avec des outils standardisés d'évaluation des risques.

Format

FAST comprend quatre domaines principaux. Il s'agit des domaines suivants : expériences universelles, expériences migratoires, contexte ethnoculturel et religion et spiritualité. Chacun de ces domaines contient une liste d'éléments qui permet à l'évaluateur.trice de comprendre le contexte familial et d'étudier, d'identifier et d'évaluer les divers facteurs de risque de violence familiale pour chaque composante couverte par cet outil. L'évaluation fournira un contexte culturel aux évaluateurs et les aidera à déterminer le risque posé par le(s) agresseur(s) et les vulnérabilités de la (des) victime(s) et survivante(s), ainsi que l'étendue et le niveau du risque.

Mise en œuvre

La nécessité d'élaborer une réponse culturellement intégrée à la violence familiale, y compris un outil d'évaluation des risques, a été identifiée par la recherche et la pratique (Baobaid et Ashbourne, 2016; Fernández, 2006; Fisher, 2013; Sawrikar, 2019).

Son concepteur a d'abord utilisé l'outil d'évaluation des risques de manière informelle avec des hommes musulmans immigrés impliqués dans la violence familiale et avec des survivantes ou des victimes afin de déterminer les facteurs de risque et le niveau de risque. En 2009, après la création du Muslim Resource Centre for Social Support et Integration (MRCSSI), l'équipe clinique du MRCSSI a utilisé l'outil avec des clients musulmans et non musulmans (hommes violents, survivants — femmes et filles — et enfants). Les questions posées aux jeunes et aux enfants ont été adaptées à leur âge. L'outil s'est avéré efficace pour travailler avec des familles immigrées collectivistes à risque ou impliquées dans des cas de violence familiale. Depuis, l'outil a évolué grâce à l'apport et à la rétroaction d'informations des travailleurs sur le terrain et des chercheurs.

Limites

Bien que l'outil soit utilisé par l'équipe clinique du MRCSSI, il n'est pas encore validé.

CHAPITRE 3 : PRINCIPAUX DOMAINES DE FAST

En plus des facteurs de risque de violence familiale, il convient d'identifier les facteurs affectant la dynamique familiale contribuant à la violence. Nous décrivons ici les principaux aspects à prendre en compte lorsque l'on travaille avec de nouveaux arrivants et une clientèle immigrée issus d'un milieu collectiviste. Ces données vous permettent de contextualiser votre compréhension des risques et d'éclairer les stratégies de gestion des risques et de planification de la sécurité. Il est recommandé de commencer par les facteurs de risque généraux qui fournissent des informations révélatrices sur les risques liés à l'auteur ou aux auteurs des violences, ainsi qu'à la victime ou aux victimes. Dans cet outil, nous appelons ces facteurs de risque génériques « expériences universelles ». L'expérience et des compétences dans l'utilisation d'outils d'évaluation des risques et de stratégies d'intervention fondés sur des données probantes sont précieuses. Cependant, ne pas reconnaître les limites des outils traditionnels d'évaluation des risques (basés sur des hypothèses culturelles individualistes) tout en travaillant avec des personnes provenant d'un milieu collectiviste et ne pas vouloir apprendre de votre clientèle comment elle conçoit les risques et la sécurité sont des facteurs qui l'empêchent de rechercher des mesures de protection auprès des services traditionnels. Poser de bonnes questions sur les facteurs que vous ne trouverez pas dans vos outils standardisés d'évaluation des risques et dans votre processus de dépistage vous aidera à développer la compréhension et la confiance avec votre clientèle.

Nous suggérons d'utiliser l'**outil de dépistage des quatre points (FAST)** (Baobaid, M et Ashbourne, L, 2016) pour identifier les facteurs de risque et de protection concernant la violence familiale au sein des communautés immigrées collectivistes. Comme indiqué précédemment, l'outil de dépistage FAST peut être utilisé indépendamment ou en conjonction avec des outils procéduraux normalisés utilisés par les prestataires de services traditionnels lors de l'évaluation des risques de violence familiale. FAST se concentre sur les dynamiques propres aux communautés collectivistes et immigrées pouvant avoir un impact sur le bien-être et la sécurité des familles dans les quatre domaines suivants : expériences universelles, expériences migratoires, influences ethnoculturelles et croyances religieuses et spirituelles. Cette étude des expériences et des croyances concernant la dynamique familiale et les relations extérieures commence à mettre en évidence les risques pour la sécurité des femmes et de leurs enfants, ainsi que les ressources et les mesures de soutien éventuelles afin de maintenir la sécurité au sein des familles et des communautés collectivistes. Les expériences migratoires, les différences culturelles et les croyances religieuses peuvent être identifiées comme des facteurs de risque dans certaines situations, mais elles peuvent aussi être des facteurs de protection et une source de force pour les familles en situation de stress. Une partie de ce que nous attendons de l'outil de dépistage FAST est de nous guider vers les éléments positifs de chaque point de FAST.

FAST établit une cartographie des facteurs de risque et des facteurs de protection. Il peut être utilisé pour mieux répondre à la violence dans les familles issues de communautés collectivistes en identifiant les enjeux spécifiques qui doivent être abordés et les partenaires clés pouvant soutenir les interventions. Voici un aperçu de cet outil de dépistage en quatre points.

Section (1) : Expériences universelles

Les expériences dites universelles sont liées à des dynamiques qui existent dans toutes les cultures. Ces phénomènes universels comprennent des facteurs de risque qui sont « principalement associés à la détection des facteurs avertisseurs pouvant contribuer à la violence conjugale, tels que la dépression, la toxicomanie, un faible statut socio-économique, le pouvoir et la domination subis, etc. » (Wells, Abboud, et Claussen, 2012). Des informations d'ordre général sur la composition de la famille et les problèmes présentés sont également étudiées dans ce point servant au dépistage. Les risques et les mesures de protection contre ces risques peuvent être corrélés aux données démographiques et aux expériences de violence conjugale vécues au cours de la vie ou de l'année écoulée. « Par exemple, alors que le jeune âge est souvent considéré comme un facteur de risque dans les études sur la violence conjugale au cours de l'année écoulée, un âge plus avancé est associé à un risque accru de violence conjugale au cours de toute la vie » (Wells, Abboud, et Claussen, 2012). La consommation fréquente de substances psychoactives, en particulier la consommation excessive d'alcool, a été identifiée comme un facteur de risque de violence conjugale.

Les informations recueillies en posant des questions relatives à ces facteurs permettront de dresser une grille générale des facteurs de risque et du niveau de risque. Les réponses à ces questions fourniront des indications sur les informations complémentaires nécessaires, en particulier celles relatives aux expériences migratoires et aux traditions et normes culturelles et religieuses.

Section (2) : Expériences de migration

Les expériences migratoires des individus ont des répercussions importantes sur leur comportement et sur leurs relations familiales et interpersonnelles. Il est essentiel de comprendre le parcours migratoire des familles et des personnes migrantes, y compris pour les victimes pour les auteurs d'actes de violence conjugale pour mieux évaluer et gérer les risques et élaborer un plan d'intervention efficace et culturellement adapté à ces personnes.

Il est aussi important de noter que le parcours migratoire est vécu différemment par chaque personne. Le parcours migratoire est un continuum qui se déroule en plusieurs phases. Il commence par la phase avant la migration, se poursuit dans le pays de transit et se termine par une phase post-migratoire, soit lorsque les personnes migrantes arrivent à leur destination dans des pays comme le Canada. Chaque phase du trajet migratoire présente différents types de défis et d'ajustements qui, en fin de compte, ont un impact sur le processus d'acculturation et d'intégration de la personne migrante lorsqu'elle arrive à sa destination.

Les facteurs de risque de violence familiale liés à la migration découlent de chaque phase du trajet migratoire. Il est important de reconnaître ces facteurs et de voir comment ils influencent la vie dans la phase post-migratoire.

Pour comprendre l'expérience migratoire de votre clientèle, tenez compte des dimensions suivantes :

Expériences avant la migration

Comment était la vie dans le pays d'origine? Y avait-il des guerres ou des conflits? Si le client et sa famille ont connu une guerre ou un conflit, quel en a été l'impact direct et indirect? S'ils ont échappé à la guerre ou au conflit, comment s'est déroulé leur voyage entre leur pays d'origine et le pays de transit?

Le ou les pays de transit

Comment était la vie dans le ou les pays de transit? La famille ou les membres de la famille ont-ils rencontré des difficultés et des problèmes majeurs pendant leur séjour dans le ou les pays de transit? Quelle était leur situation en matière de logement? Leurs besoins fondamentaux ont-ils été satisfaits? Y avait-il des problèmes de sécurité? Ont-ils subi des violences? Quel type de violence? Quelles étaient les relations sociales? Ont-ils été victimes de discrimination? Ont-ils connu un changement de statut social? Les membres de la famille ont-ils été séparés? Pendant combien de temps et dans quelles circonstances? Y a-t-il eu d'autres difficultés?

Expériences post-migratoires

Les conséquences du voyage migratoire sur les familles de nouveaux arrivants et d'immigrants comprennent également des facteurs de stress liés aux expériences post-migratoires. Ces facteurs de stress sont liés au processus d'adaptation et de réinstallation dans leur nouveau pays. La réinstallation peut être divisée en trois étapes personnelles ou plus. Ces étapes comprennent une phase de bonheur et de fascination, suivie d'une phase de déception, de confusion, de frustration et d'irritation, puis d'une phase d'adaptation et de rétablissement progressifs, d'acceptation et d'adaptation (Winkelman, 1994).

La compréhension de ces étapes peut aider les fournisseurs de services à « localiser » les nouveaux arrivants dans le processus d'adaptation et, par conséquent, à mieux identifier le risque de violence familiale d'une étape à l'autre et à planifier en conséquence des interventions culturellement adaptées.

Section (3) : Contexte ethnoculturel

Ce domaine se concentre sur la compréhension et l'évaluation du contexte culturel de la famille et sur la manière dont cette culture influence la dynamique familiale. En plus, il donne un aperçu de l'identité collective des membres de la famille, de l'évolution de cette identité et de la signification que chaque membre de la famille attribue à ses valeurs et croyances culturelles. Elle offre également une perspective sur l'interaction entre l'ethnicité et la culture de la famille et une culture dominante divergente. Des facteurs tels que la place de la famille dans le continuum culturel des valeurs collectivistes par rapport aux valeurs individualistes et la mesure dans laquelle elle est prête à protéger son identité culturelle collectiviste influencent la probabilité d'être exposé au risque de violence familiale ou d'en faire l'expérience. Plus le sentiment que l'identité culturelle collectiviste de la famille risque d'être compromise par la culture individualiste est fort, notamment en ce qui concerne l'évolution des attitudes et des comportements des membres féminins de la famille, plus la probabilité de gestes de violence familiale est élevée. Les attitudes relatives à l'évolution des rôles des hommes et des femmes au sein de la famille influencent également le niveau de risque de violence familiale. Les femmes étant perçues comme ayant plus de succès que leur conjoint peuvent représenter une menace pour certains hommes. Toute menace perçue à l'égard du rôle de chef et du statut de la principale figure masculine de la famille est un facteur de risque éventuel.

Ce domaine évalue également le lien ou la déconnexion des individus et des familles avec leur communauté ethnique et la portée de ce soutien ou de ce manque de soutien.

Il est très important de noter que toutes les personnes qui ont des croyances culturelles fortes et un sentiment d'appartenance à leur communauté collectiviste ne sont pas à risque ou impliquées dans la violence familiale.

Les questions relatives à ce domaine permettent à l'évaluateur.trice de se faire une meilleure idée des coutumes et des traditions d'une famille et de la manière dont elle perçoit les changements ou les menaces de changement. Cela permet de mieux comprendre les risques éventuels et les ressources disponibles pour la famille (Baobaid, Asbourne, 2016).

Section (4) : Croyances religieuses et confessionnelles

Dans de nombreux cas, la religion, la spiritualité ou la foi exercent une influence majeure sur la détermination des comportements appropriés et inappropriés des membres des communautés collectivistes. De plus, les concepts de la religion, de la spiritualité ou de la foi peuvent être utilisés à mauvais escient pour contrôler et maltraiter les femmes. Ainsi, la foi peut être un facteur de risque ou un facteur de protection pour la violence familiale. La religion ou la foi est considérée comme une référence morale essentielle pour de nombreuses personnes issues d'un milieu collectiviste, et elle détermine la manière dont la protection, les rôles des hommes et des femmes et la responsabilité sont interprétés. L'évaluation du rôle de la religion, de la spiritualité ou de la foi dans le contexte familial et de la mesure dans laquelle chaque personne la considère comme un guide et une référence pour ses relations familiales permet de mieux comprendre les risques.

Pour comprendre l'impact des croyances religieuses et de la foi sur la famille, il convient de s'interroger sur l'importance de la religion dans la résolution des conflits, de demander quelles sont les questions nécessitant habituellement des consultations religieuses, s'il existe des disparités dans les croyances religieuses ou dans le degré d'adhésion aux croyances religieuses au sein de la famille, et s'il y a des conflits au sujet des différentes croyances religieuses ou de la force de ces croyances religieuses (Baobaid, 2013).

Démarche et enjeux en général

Il est extrêmement important d'aborder la famille d'une manière relationnelle. Pour les intervenant.e.s qui travaillent dans une perspective non autoritaire et qui valident leurs expériences, il est essentiel d'établir une relation de confiance avec laquelle la clientèle se sent à l'aise de révéler les risques et les expériences de violence vécus (El-Amin et Nadir, 2014). Il est important de poser ces questions pour montrer que vous avez une certaine compréhension de leurs valeurs, mais aussi que vous êtes ouvert.e à leurs interprétations.

Il est également utile de savoir comment les membres de la famille et de la communauté d'origine définissent la violence familiale, comment les gens réagissent normalement et comment les problèmes de sécurité des victimes de violence sont traités. Poser ces questions ne met pas en péril les relations et permet d'obtenir des renseignements sur la violence familiale dans le contexte de la communauté qui aura été identifiée.

CHAPITRE 4 : MISE EN ŒUVRE DE FAST AU MOYEN D'UNE ÉTUDE DE CAS

Comment utiliser l'outil d'évaluation FAST

FAST est un outil structuré de jugement professionnel. Il ne s'agit pas d'un outil actuariel qui utilise un algorithme pour combiner les facteurs de risque et en tirer une décision définitive. Un outil structuré de dépistage spécialisé combine des données sur les facteurs de risque avec une évaluation de l'individu et de sa situation. Il est demandé aux spécialistes de faire contribuer leur expérience, leurs compétences et leurs connaissances au processus d'évaluation des risques afin de procéder à une telle évaluation. Les outils structurés de dépistage identifient les facteurs de risque les plus pertinents à prendre en compte dans un contexte donné. FAST identifie les facteurs de risque pertinents pour les personnes issues de milieux collectivistes et ayant vécu une expérience migratoire.

L'utilisation de FAST se fait en trois étapes. Au cours de la première étape, le praticien recueille et documente les informations de base sur le cas. La deuxième étape consiste à décoder la présence de facteurs de risque liés aux quatre domaines de FAST. La troisième étape détermine enfin comment le niveau de risque dans chacun des quatre domaines interagit et examine les accumulations d'indicateurs de risque dans ces quatre domaines.

Étape (1) : Informations de base

Les renseignements de base sur l'agresseur, les victimes, les membres de la famille, y compris les enfants, comprennent, sans toutefois s'y limiter, les données démographiques, les problèmes se présentant, le statut d'immigration, l'état matrimonial et familial. Ces informations devraient être recueillies dans le cadre d'un processus d'évaluation initial qui comprend des entrevues avec les agresseurs, les victimes et les personnes survivantes. Ces informations peuvent également être obtenues par le biais des rapports de police ou d'autres sources.

Étape (2) : Identifier les facteurs de risque

Après avoir documenté les données de base, les évaluateurs identifient la présence de facteurs de risque individuels liés aux quatre domaines. Un format de réponse simple en trois points est utilisé pour déterminer la présence de facteurs de risque. Le code « Y » indique une forte présence des facteurs. Le code « P » indique une présence possible ou partielle. Le code « N » indique l'absence du facteur.

Étape (3) : Un aperçu des facteurs qui s'additionnent

Après avoir identifié les facteurs présents, les évaluateurs créent une grille d'analyse pour rassembler tous les facteurs de risque identifiés et les combiner afin de déterminer comment ils influenceront la décision de la personne de perpétuer des actes de violence familiale.

Une étude de cas

Un médecin de famille a orienté Noor, une femme réfugiée venue la consulter, vers un centre d'accueil après qu'elle eut signalé que son mari avait eu des gestes violents à son encontre à plusieurs reprises. Noor a accepté de rencontrer une personne employée par une maison d'hébergement pour savoir comment ce centre pouvait l'aider, elle et ses enfants. Au cours de l'entretien d'accueil avec l'employée du centre, la femme a révélé que son mari avait été violent avec elle en présence de ses enfants à plusieurs reprises. À la fin de l'entretien, elle a déclaré qu'elle souhaitait rester en contact avec le centre d'accueil, mais qu'elle ne voulait pas y entrer. Elle préférait rester chez elle.

L'employée du refuge a respecté son obligation de signaler aux services d'aide à l'enfance les violences dont les enfants avaient été témoins. Les services d'aide à l'enfance ont alors contacté Noor et ont convenu d'une date et d'une heure pour rendre visite à la famille dans le cadre d'une enquête.

À leur arrivée, les services d'aide à l'enfance ont rencontré Noor (42 ans) et ses enfants Nadir (17 ans), Nada (15 ans), Ali (11 ans), Nadia (8 ans) et Mohammed (5 ans). Les enfants semblaient stressés et restaient près de leur mère.

La responsable de l'aide à l'enfance a demandé à Noor, avec l'aide d'un interprète, ce qui lui était arrivé ainsi qu'aux enfants. Elle ne voulait pas parler, mais sa fille Nada a déclaré que son père Omar (54 ans) avait donné des coups de pied à sa mère et l'avait saisie à la gorge. Noor a perdu connaissance et s'est effondrée dans le couloir. Nada a entendu le tapage et a voulu appeler le 911. Omar a bousculé Nada, qui a laissé tomber le téléphone. Il a alors marché sur le téléphone pour le briser.

Noor a une marque rougeâtre visible sur sa joue gauche. Elle montre avec ses mains qu'elle a été frappée au visage avec un poing, et Nada confirme que c'est son père qui l'a fait. Noor ne se souvient pas avoir perdu connaissance, mais Nada en a été témoin et affirme que sa mère était confuse lorsqu'elle s'est réveillée et qu'elle avait uriné sur elle. Elle a refusé d'aller à l'hôpital lorsque Nada lui a suggéré de le faire, mais Noor a pris rendez-vous avec son médecin de famille.

Lors de l'entretien, les enfants ont révélé qu'Omar criait après eux et ne les laissait pas sortir seuls. Les enfants ont indiqué que le seul moment où ils sont autorisés à sortir, c'est pour aller à l'école. Ils ne sont pas autorisés à rendre visite à leurs amis ni à les inviter chez eux. Ali et Nadia ont révélé qu'Omar avait menacé de les renvoyer dans leur pays d'origine (l'Irak) et de les laisser là s'ils lui désobéissaient. Les enfants ont aussi révélé qu'ils avaient vu leur mère se faire agresser et qu'ils avaient eux-mêmes été agressés. Les enfants ont également révélé que leur mère restait souvent au lit pendant des heures, voire des jours. Nadia, l'aînée de la fratrie, s'occupe d'eux, accomplit les tâches ménagères, cuisine, leur donne le bain et les met au lit.

L'agente du service d'aide à l'enfance a terminé son enquête avec Noor et ses enfants, puis a interrogé Omar. Noor ne voulait pas porter plainte à la police. L'agente d'aide à l'enfance en a parlé à son supérieur et ils ont accepté de signaler à la police l'incident qui s'était produit en présence des enfants. Le lendemain, la police est venue à la maison et a arrêté Omar pour agression et méfait. Il a été emmené au poste de police et a fait l'objet d'une enquête pour sa mise en liberté sous condition. Omar a été reconnu coupable et est désormais soumis à des conditions qui l'empêchent d'avoir des contacts avec sa famille. Il est confus et ne comprend

pas comment il est possible que quelqu'un puisse l'empêcher de voir sa famille, et en particulier ses enfants.

Informations sur le contexte d'Omar et de Noor

Voici quelques informations clés sur Omar et Noor recueillies lors des entrevues avec l'employée du centre d'accueil :

Noor raconte qu'au début de leur mariage, Omar était très attentif et gentil. Ils se sont mariés et ont emménagé dans la grande maison du père d'Omar, où il vivait avec ses parents et ses frères et sœurs. L'un des frères et sœurs s'est marié peu après Omar, et lui et sa femme les ont rejoints dans la même maison, connue sous le nom de « maison familiale ». La famille de Noor est très fière de ce mariage en raison du statut tribal de la famille d'Omar. La « maison familiale » est un concept courant dans son pays d'origine et Noor était satisfaite d'y vivre. Après la naissance de leur premier enfant, Omar a commencé à se montrer parfois agressif envers elle, surtout lorsqu'il buvait. Il boit alors en cachette et aucun membre de sa famille n'est au courant.

Omar et Noor ont raconté des histoires terribles sur ce qui leur est arrivé pendant la guerre civile qui s'est déroulée avant qu'ils ne puissent quitter l'Irak et se rendre en Égypte. La tribu d'Omar est devenue l'ennemie du groupe politique et religieux qui a remporté la guerre civile. Son père a fui l'Irak avec quelques membres de sa famille et d'autres membres de sa tribu. Omar et un de ses frères sont restés sur place. Ce dernier a été tué sous les yeux de sa femme et de ses enfants alors qu'Omar n'était pas à la maison. Par la suite, les militaires étaient constamment à la recherche d'Omar. Omar a réussi à trouver un endroit sûr pour la famille en dehors de la ville. Ils sont restés cachés pendant plus de trois ans, jusqu'à ce qu'Omar parvienne à trouver un moyen de fuir le pays vers la Jordanie. Ils sont restés en Jordanie pendant quelques mois, mais ils n'ont pas pu rester plus longtemps parce que c'était très cher et que la plupart de leurs économies s'étaient envolées.

Omar avait des amis qui s'étaient installés en Égypte et ils l'ont encouragé à les rejoindre. La famille a donc déménagé en Égypte. En Égypte, Omar a trouvé un emploi grâce à ses amis qui appartenaient également à leur tribu. La situation n'était pas idéale, mais elle était acceptable et ils pouvaient survivre. Omar travaillait très dur pour s'assurer que les besoins fondamentaux de la famille étaient satisfaits et que les enfants pouvaient aller à l'école. La famille est restée en Égypte pendant cinq ans avant que sa demande d'asile au Canada ne soit acceptée. La famille a déménagé au Canada, où elle a été parrainée par un groupe religieux dans une petite ville. Tous leurs besoins fondamentaux, y compris le logement, les soins de santé et l'école des enfants, ont été satisfaits, et ils en ont été très heureux.

Omar a pu trouver du travail et la famille a pu vivre de manière indépendante au cours des dernières années. Bien qu'ils soient reconnaissants d'être à l'abri de la violence dans leur pays d'origine, Omar et Noor regrettent leur famille élargie et leur ancien mode de vie. Leur niveau de vie et leur statut social ont beaucoup diminué par rapport à leur vie en Irak. Omar fait encore parfois des cauchemars sur la mort de ses frères. Il se sent coupable de s'être enfui avec sa famille proche et d'avoir laissé derrière lui des membres de sa famille élargie. Il craint que ses enfants n'adoptent un mode de vie plus occidental et il a l'impression que ses enfants, en particulier les plus âgés, ne le respectent pas comme ils le devraient. Il boit pour essayer d'oublier les violences passées et ses inquiétudes sur la façon dont ses enfants grandissent. Omar est souvent de mauvaise humeur et irritable et c'est lorsqu'il boit qu'il devient violent.

Noor fait de son mieux pour préserver l'unité de sa famille, mais elle se sent impuissante face à la colère d'Omar. Noor est très croyante, elle prie beaucoup et lit le Coran lorsqu'elle se sent stressée et déprimée. Parfois, elle n'est tout simplement pas en mesure de s'occuper du ménage et des enfants. Elle sait qu'elle se repose trop sur Nada et s'inquiète pour elle, mais elle ne trouve pas la force d'assumer l'entière responsabilité de l'éducation de sa famille.

Omar n'est pas très religieux, mais il est très rigide dans ses croyances culturelles et ses traditions, notamment en ce qui concerne les rôles et les attentes des hommes et des femmes.

Grille d'analyse de l'outil de dépistage en quatre points (FAST)

Instructions
<p>Cette feuille de travail est destinée à faciliter l'évaluation FAST. L'évaluateur.trice identifie les facteurs de risque individuels liés à chaque domaine du FAST et les codifie par « O » s'ils sont présents, « P » s'ils sont peut-être présents et « N » s'ils sont absents. La personne qui réalise l'évaluation peut également prendre des notes sur chacun des facteurs s'il y a des renseignements qui pourraient être utiles pour examiner le contexte général de cette personne et de sa famille.</p> <p>Les questions portent sur les expériences et le comportement de la personne qui commet des actes de violence au sein de sa famille ou qui risque d'en commettre.</p>
Informations sur le cas
<p>Informations pour identifier la personne évaluée</p> <p>Nom de la personne faisant l'objet d'une évaluation des risques :</p> <p>Évaluateurs :</p> <p>Date d'achèvement :</p> <p>Sources des informations étudiées :</p> <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Entrevues avec l'agresseur/le suspect<input type="checkbox"/> Entrevues avec la victime/la plaignante<input type="checkbox"/> Examen des dossiers des agences de services d'aide<input type="checkbox"/> Examen des rapports des policiers/du dossier criminel<input type="checkbox"/> Autres
Informations de base : Données démographiques, problèmes se présentant, statut d'immigrant, etc. (tiré du formulaire)
Noms, âge et genre des membres de la famille
Situation actuelle de la famille

Problème(s) présenté(s)			
Statut d'immigration			
Comment la famille et sa communauté définissent-elles ou comprennent-elles ce qu'est la violence familiale?			
Comment les membres de votre communauté d'origine réagissent-ils habituellement à la violence familiale?			
Comment les préoccupations sont-elles généralement traitées lorsque la violence familiale menace la sécurité d'un ou de plusieurs membres de la famille?			
Facteurs de risque			
Section 1 : Expériences universelles	Réponses		
	O	P	N
1. Problèmes de santé mentale			
Notes :			
2. Consommation abusive de drogues ou d'alcool			
Notes :			

3. Instabilité des relations, conflits persistants, tensions émotionnelles			
Notes :			
4. Séparation ou divorce récent ou possibilité de séparation ou de divorce			
Notes :			
5. Comportement obsessionnel ou jalousie à l'égard de la victime			
Notes :			
6. Difficultés à gérer ou à exprimer la colère de manière appropriée			
Notes :			
7. Accès à une arme (récent ou dans le passé)			
Notes :			
8. A fait du mal à la victime ou à des membres de sa famille dans le passé			
Notes :			
9. A menacé de blesser ou de tuer la victime ou un autre membre de la famille dans le passé			
Notes :			
10. L'agresseur a des idées suicidaires ou a tenté de se suicider			
Notes :			

11. Difficultés financières			
Notes :			
Section 2 : Expériences migratoires	Réponses		
	O	P	N
Expériences migratoires :			
1. Directement impliqués dans des conflits armés (tribaux, interethniques, ethnoraciaux, religieux) ou touchés par ceux-ci			
Notes :			
2. Obligés de quitter leur pays pour des raisons de sécurité			
Notes :			
3. Ont été confrontés à des dangers imminents en fuyant leur domicile			
Notes :			
4. Témoin d'un membre de la famille ou d'un proche associé soumis à des actes de violence, notamment des enlèvements, des violences sexuelles, des tortures ou des meurtres dans son pays d'origine ou dans un pays de transit			
Notes :			

5. Ont été forcés de participer à des actes de violence au cours de leur voyage de migration			
Notes :			
6. Perte de membres de la famille, d'amis ou de voisins			
Notes :			
7. Éclatement de la famille en raison de l'impact de la guerre et des conflits			
Notes :			
Après la migration :			
1. Changement radical du statut socio-économique de la famille			
Notes :			
2. Chômage, sous-emploi			
Notes :			
3. Barrières linguistiques			
Notes :			
4. Changement radical dans les rôles des hommes et des femmes et dans les relations entre époux			
Notes:			
5. Difficultés à faire face à l'acculturation et à l'intégration et très isolé.e			

Notes :			
6. Sentiment d'impuissance face au système en ce qui concerne le rôle et l'autorité des parents			
Notes :			
7. Envisage de retourner dans son pays d'origine?			
Notes :			
8. Sentiment de perte élevé			
Notes :			
9. A le sentiment que le système judiciaire est biaisé par rapport à ses valeurs familiales			
Notes :			
10. Estime que la société canadienne et son système judiciaire sont discriminatoires à l'égard des hommes			
Notes :			
11. Résiste intentionnellement à son intégration dans la société Canadienne			
Notes :			
Section 3: Contexte ethnoculturel	Réponses		
	O	P	N
1. Estime que l'homme a l'obligation de faire tout ce qu'il faut pour préserver l'unité de la famille et protéger la réputation et l'honneur de celle-ci			

Notes :			
2. Estime que les membres de la famille ont l'obligation de protéger les liens familiaux et l'honneur de la famille			
Notes :			
3. Perçoit comme égoïste le fait de faire passer ses intérêts personnels avant l'intérêt collectif de la famille			
Notes :			
4. Estime que les épouses et les mères doivent se sacrifier pour leur famille et obéir à leur mari			
Notes :			
5. Estime qu'il est prioritaire de maintenir et d'entretenir les liens familiaux avec la tribu, sa famille élargie et les traditions culturelles de la communauté d'origine			
Notes :			
6. Estime que le recours à une certaine violence peut être nécessaire pour protéger la réputation et l'honneur de la famille			
Notes :			
7. Perçoit les changements dans les rôles des hommes et des femmes comme une conspiration contre le rôle traditionnel des hommes dans la famille			
Notes :			

8. Estime que la violence des hommes à l'endroit des femmes est justifiée lorsque ces femmes font appel aux fournisseurs de services de la société majoritaire d'une manière qui peut remettre en cause la tradition et l'ordre familial			
Notes :			
9. Estime que les institutions canadiennes encouragent les enfants à se rebeller contre leur culture familiale traditionnelle et à s'occidentaliser			
Notes :			
10. Estime que seule sa famille élargie ou les personnes de sa communauté d'origine peuvent être chargées de résoudre des problèmes familiaux			
Notes :			
11. Estime que l'État n'a pas à se mêler des affaires de la famille			
Notes :			
Section 4: Croyances religieuses et foi	Réponses		
	O	P	N
1. Respecte pleinement les enseignements religieux de sa foi			
Notes :			
2. Pratique la même religion ou rites confessionnelles que toute sa famille			

Notes :			
3. La religion guide toutes les facettes de leur vie			
Notes :			
4. Croient qu'ils sont responsables devant Dieu et personne d'autre.			
Notes :			
5. Estime que sa religion l'oblige à protéger l'appartenance religieuse de sa famille			
Notes :			
6. Leur religion dicte leurs relations avec leur famille.			
Notes :			
Sommaire et conclusions			
<p>Les résultats de l'évaluation de FAST montrent qu'il existe d'importants indicateurs de risque liés aux expériences universelles ainsi qu'aux pressions migratoires et aux différences culturelles. Il n'y a pas de facteurs de risque importants liés aux croyances religieuses ou confessionnelles. Les facteurs de risque identifiés peuvent être résumés comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Consommation excessive d'alcool • Instabilité relationnelle et tensions émotionnelles, agressions antérieures contre des membres de la famille et difficultés à gérer la colère de manière appropriée. • Bien qu'il travaille, le statut socio-économique de la famille s'est dégradé, ce qui est difficile. • Les facteurs de stress liés à la migration, en particulier ceux liés aux traumatismes antérieurs à l'émigration, comptent parmi les facteurs de risque les plus importants 			

dans ce cas. Il y a des indications claires de l'impact négatif des expériences de la guerre sur l'agresseur. Il a également subi des épreuves lors de son voyage pour échapper à la guerre.

- Bien que les membres restants de la famille n'aient pas parlé des conséquences durables des expériences de la guerre, il est possible qu'ils soient également aux prises avec ces expériences. Il s'agit là d'un domaine dans lequel il convient d'assurer un suivi avec l'ensemble de la famille.
- Les facteurs de stress post-migratoires comprennent un sentiment de perte et d'impuissance face au système. L'ensemble de ces expériences et de ces circonstances indique clairement qu'Omar risque d'utiliser la violence contre sa partenaire et ses enfants.

Plan d'intervention

Ce plan a été conçu en se basant sur les facteurs de risque identifiés en fonction de l'Outil de dépistage FAST.

Axe d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation et traitement des éventuels traumatismes de guerre • Soutien psychosocial adapté à la culture pour faire face aux difficultés d'intégration après l'émigration • Liens avec la communauté et mentorat • Stratégies de gestion fondées sur la culture
Principaux intervenants	<ul style="list-style-type: none"> • Psychologues, psychiatres, travailleurs sociaux • Agents culturels, intervenants communautaires • Interprètes • Police • Services d'aide à l'enfance • Défenseurs des victimes de VC/VPI
Gestion des risques	<ul style="list-style-type: none"> • Planifier la sécurité de la victime et de ses enfants • Trouver une organisation ethnoculturelle appropriée pour participer à ce processus afin de réduire le sentiment d'impuissance et de désespoir, ce qui permet d'assurer la médiation et la gestion du risque • Créer un suivi et une supervision culturellement intégrées pour l'auteur de l'infraction en incluant un agent culturel dans ce processus • Fournir du soutien psychosocial et une thérapie intégrés culturellement de manière informelle (par l'intermédiaire d'un service basé sur leur culture ou d'une personne ayant des connaissances et une expérience en matière de consultation interculturelle)
Autres interventions pouvant être retenues	

Références

Baobaid, M., et Ashbourne, L. M. (2016). *Enhancing culturally integrative family safety response in Muslim communities*. Taylor et Francis.

El-Amin, C., et Nadir, A. (2014). Clinical social work practice with Muslim clients: A relational approach. *Relational Social Work Practice with Diverse Populations: A Relational Approach*, 163-177.

Fernández, M. (2006). Cultural beliefs and domestic violence. *Annals of the New York Academy of Sciences*, 1087(1), 250-260.

Fisher, C. (2013). Changed and changing gender and family roles and domestic violence in African refugee background communities post-settlement in Perth, Australia. *Violence against women*, 19(7), 833-847.

Sawrikar, P. (2019). Child protection, domestic violence, and ethnic minorities: Narrative results from a mixed methods study in Australia. *PloS one*, 14(12), e0226031.

Yoshioka, M. R., et Choi, D. Y. (2005). Culture and interpersonal violence research: Paradigm shift to create a full continuum of domestic violence services. *Journal of interpersonal violence*, 20(4), 513-519.

Wells, L., Hurlock, D., Antonio, M., Lantion, V., Abboud, R., Claussen, C., et Lorenzetti, L. (2013). A context of domestic violence: Learnings for prevention from the Calgary Filipino community. *International Journal of Child, Youth and Family Studies*, 4(1), 147-165.

Winkelman, M. (1994). Cultural shock and adaptation. *Journal of Counseling et Development*, 73(2), 121-126.

Annexe A : Composantes de FAST

Domaines	Composantes
Expériences universelles	<ol style="list-style-type: none"> 1. Problèmes de santé mentale 2. Usage excessif de drogues ou d'alcool 3. Instabilité relationnelle, conflits persistants, tensions émotionnelles 4. Séparation ou divorce récent ou possibilité de séparation ou de divorce 5. Obsession, jalousie malade à l'égard de la victime 6. Difficultés à gérer ou à exprimer la colère de manière appropriée 7. Accès à une arme (récent ou dans le passé) 8. A fait du mal à la victime ou à des membres de sa famille dans le passé 9. A menacé de blesser ou de tuer la victime ou un autre membre de la famille dans le passé 10. Difficultés financières
Expériences de migration	<p>Expériences avant la migration et pendant la migration :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Directement impliqués dans des conflits armés (tribaux, intergroupes, interethniques ou religieux) ou touchés par ces conflits 2. Forcés de quitter leur pays pour des raisons de sécurité 3. Ont été confrontés à des dangers imminents en fuyant leur domicile 4. Avoir vu un membre de sa famille ou un proche être victime d'actes de violence, notamment d'enlèvements, de violences sexuelles, de tortures ou de meurtres, dans son pays d'origine ou dans un pays de transit 5. Forcé de participer à des actes de violence pendant le voyage de migration 6. Avoir perdu des membres de sa famille, des amis ou des voisins 7. Éclatement de la famille en raison de l'impact de la guerre et des conflits <p>Expériences post-migratoires :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Changement radical du statut socio-économique de la famille 2. Chômage, sous-emploi 3. Barrières linguistiques 4. Changement radical des rôles des hommes et des femmes et des relations entre époux

	<ol style="list-style-type: none"> 5. Difficultés à faire face à l'acculturation et à l'intégration, très isolé(e) 6. Se sent désarmé par le système en ce qui concerne le rôle et l'autorité des parents 7. Envisage de retourner dans son pays d'origine 8. Sentiment de perte élevé 9. Sentiment que le système judiciaire est biaisé par rapport à ses valeurs familiales 10. Estime que la société canadienne et son système judiciaire sont discriminatoires à l'égard des hommes 11. Résiste intentionnellement à l'intégration dans la société canadienne
Contexte ethnoculturel	<ol style="list-style-type: none"> 1. Estime que l'homme a l'obligation de faire tout ce qu'il faut pour préserver l'unité de la famille et protéger la réputation et l'honneur de la famille 2. Estime que les membres de la famille ont l'obligation de protéger les liens familiaux et l'honneur de la famille 3. Considère qu'il est égoïste de faire passer ses intérêts personnels avant l'intérêt collectif de la famille 4. Estime que les épouses et les mères doivent se sacrifier pour leur famille et obéir à leur mari 5. Estime qu'il est prioritaire de maintenir et d'entretenir les liens familiaux avec la tribu, la famille élargie et les traditions culturelles de la communauté d'origine 6. Estime qu'il peut être nécessaire de recourir à une certaine violence pour protéger la réputation et l'honneur de la famille 7. Perçoit les changements dans les rôles des hommes et des femmes comme une conspiration contre le rôle traditionnel des hommes dans la famille 8. Estime que la violence des hommes à l'égard des femmes est justifiée lorsque les femmes s'engagent dans les services traditionnels d'une manière qui remet en cause la tradition et l'ordre familial 9. Estime que les institutions canadiennes encouragent les enfants à se rebeller contre leur culture familiale traditionnelle et à s'occidentaliser 10. Estime que seule la famille élargie ou les personnes issues de la communauté d'origine sont à même de résoudre les problèmes familiaux 11. Estime que l'État n'a pas à se mêler des affaires familiales
Croyances religieuses/foi	<ol style="list-style-type: none"> 1. Respecte pleinement les enseignements religieux de sa foi 2. Pratique la même religion ou les mêmes rites confessionnels que l'ensemble de sa famille 3. La religion guide tous les aspects de sa vie

	<ol style="list-style-type: none">4. Croient qu'ils sont responsables devant Dieu et personne d'autre5. Croit que sa religion l'oblige à protéger l'identité religieuse de sa famille6. Leur religion dicte leur relation avec leur famille
--	---

ⁱ Haj-Yahia, M. et Sadan, E. (2008). Issues in intervention with battered women in collectivist societies. *Journal of Marital and Family Therapy*, 34, 1-13. Identificateur d'objets numériques (DOI) : 10.1111/j.1752-0606.2008.00049.